



Gîte du Lioran

Ouvert
toute l'année

Comité des Activités Sociales
Interentreprises des Cheminots
Auvergne-Nivernais

Saison 2023

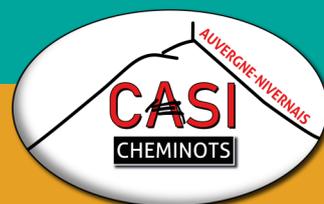
68 bis, avenue Edouard Michelin
63100 Clermont-Ferrand

☎ 04 73 98 24 54

SNCF : 55 07 98

siege63@casi-auvni.fr

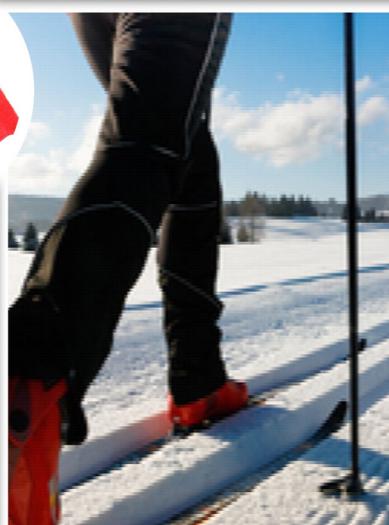
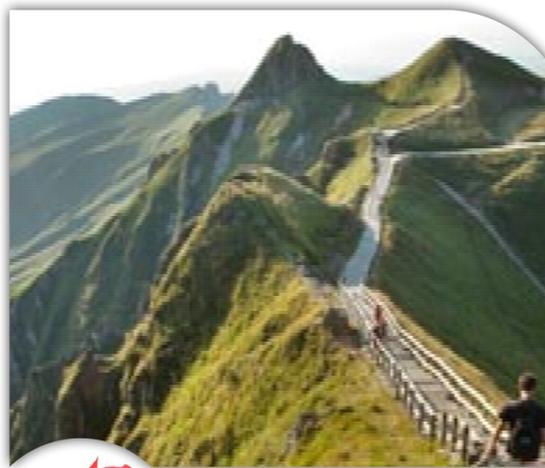
www.casicheminots-auvni.fr



Renseignements/inscriptions
auprès du Service
Activités Sociales du C.A.S.I.

☎ 04 73 98 24 52
SNCF : 55 07 98

activitessociales@casi-auvni.fr



Présentation du gîte

Hameau du Bec de l'Aigle (N°37) 15300 LAVEISSIERE

Le gîte du Lioran est situé près de la Station du Lioran au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. La station du Lioran s'étend sur 150 hectares de 1160 à 1850 m.



1 studio de 2 personnes

- ◆ 1 chambre mezzanine avec 1 lit (140)
- ◆ 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- ◆ 1 salle de bain avec WC



1 studio de 4 personnes avec balcon vue sur les pistes

- ◆ 1 lit (140)
- ◆ 2 lits superposés (90)
- ◆ 1 salle à manger avec coin cuisine équipée
- ◆ 1 salle de bain avec WC



1 logement de 8 personnes au 1^{er} étage avec balcon - vue sur les pistes

- ◆ 2 chambres de 1 lit (140)
- ◆ 1 chambre de 2 lits superposés (90)
- ◆ 1 chambre mezzanine avec 2 lits superposés (90)
- ◆ 1 grande salle à manger avec coin cuisine équipée
- ◆ 2 salles de bain dont 1 avec sauna.



Tous les logements sont équipés d'une télévision.

Renseignement - inscription

Qui peut bénéficier d'un séjour ?

Les cheminots actifs et retraités, les salariés des C.A.S.I. et du C.C.G.P.F., leurs ayants-droit (conjoint et enfants à charge).

Inscriptions :

◆ **pour les cheminots du CASI Auvergne-Nivernais** - CSE TER AURA - TER B.F.C. - CSE Fret - CSE Matériel Industriel - CSE Zone de Production Sud-Est - CSE Voyages Intercités - CSE DG Ile de France.

- **pour la saison hivernale (haute saison : 17/12/2022 au 5/03/2023) : à partir du 3 octobre 2022 ;**
- **pour la saison estivale : à partir du 23 janvier 2023.**



Inscriptions :

◆ **Pour les cheminots extérieurs à la région et des CSE** Directions Techniques, EPIC SNCF, Gares & Connexions, Sièges Voyages, Directions Clients & Services, Siège SNCF Voyageurs :

- **pour la saison hivernale (haute saison : 17/12/2022 au 5/03/2023) : à partir du 10 octobre 2022 ;**
- **pour la saison estivale : à partir du 30 janvier 2023.**

Attention : pré-inscription obligatoire par téléphone : 04 73 98 24 52

Le bulletin d'inscription est :

▶ à retirer au siège du CASI auprès du Service Activités Sociales et téléchargeable sur le site internet : www.casicheminots-auvni.fr

▶ à retourner dûment rempli et signé, accompagné de :

1. Copie de l'avis d'imposition ou de non imposition de l'année en cours,
2. Copie du dernier bulletin de salaire de l'agent ou pension SNCF,
3. Chèque d'acompte de 30 % du montant du séjour,
4. Chèque de caution de 400 €.
5. Enveloppe timbrée au nom et adresse pour le retour du chèque de caution.
6. Pour le gîte 8 personnes : la fiche de décharge de responsabilité pour l'utilisation du sauna remplie, signée et datée.
7. Assurance de responsabilité civile.

La réservation sera ferme et définitive à la réception du dossier d'inscription comprenant le chèque d'acompte de 30 % et la caution de 400 € ;
en l'absence de ces pièces, le gîte sera remis en location dans les 15 jours suivants l'envoi de votre dossier de réservation par le C.A.S.I.

Conditions de location

Les locations à la semaine sont prioritaires, les locations au week-end ou court séjour ne sont donc recevables qu'un mois avant la date du séjour demandé.

◆ **Séjours à la semaine :**

- ◆ Arrivée samedi à partir de 17h00
- ◆ Départ samedi à 10h00

◆ **Séjours le week-end :**

- ◆ Arrivée vendredi à partir de 17h00
- ◆ Départ dimanche à 18h00

◆ **Court séjour (du mardi au jeudi) :**

- ◆ Arrivée mardi à partir de 10h00
- ◆ Départ jeudi à 18h00



MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Pour récupérer les clefs, les conditions de remise vous seront communiquées lors de votre réservation.



Vous trouverez une fiche d'inventaire du matériel dans le gîte.

Le ménage est à la charge de l'occupant.



◆ ***Pour les séjours à la semaine :***

Un état des lieux sera fait systématiquement à la fin du séjour.

◆ ***Pour les séjours plus courts et notamment se terminant le dimanche,*** la chargée de l'état des lieux ne pouvant être sur place, seul son constat fera foi et ne pourra être contesté.

◆ ***Après étude de l'état des lieux par le C.A.S.I. :*** Le chèque de caution de 400€ sera détruit si l'état des lieux est satisfaisant ; dans le cas contraire, il sera encaissé.

Attention

Draps, housse de
couette,
housse d'oreillers
non fournis
Animaux non admis

Nous vous demandons de remplacer toute vaisselle qui serait cassée (verre, assiette...). Dans le cas contraire, la caution vous sera rendue déduction faite des factures de remplacement.

Tarifs 2023

Cheminots du C.A.S.I. Auvergne-Nivernais - (CSE contributeurs)

TARIFS / SEMAINE

| Tranches | Gîte 8 personnes | | Gîte 4 personnes | | Gîte 2 personnes | |
|----------|-----------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| | Haute saison ⁽¹⁾ | Basse saison | Haute saison ⁽¹⁾ | Basse saison | Haute saison ⁽¹⁾ | Basse saison |
| 1 | 390 € | 295 € | 210 € | 150 € | 145 € | 120 € |
| 2 | 440 € | 350 € | 250 € | 190 € | 180 € | 145 € |
| 3 | 490 € | 395 € | 275 € | 215 € | 215 € | 175 € |

⁽¹⁾ Haute Saison ▶ 17 décembre 2022 au 5 mars 2023

TARIFS WEEK-END / COURT SEJOUR

| Tranches | Gîte 8 personnes | Gîte 4 personnes | Gîte 2 personnes |
|----------|------------------|------------------|------------------|
| 1 | 120 € | 95 € | 75 € |
| 2 | 145 € | 115 € | 95 € |
| 3 | 195 € | 135 € | 115 € |



Cheminots extérieurs à la région Auvergne-Nivernais (CSE non contributeurs)

TARIFS / SEMAINE

| Tranches | Gîte 8 personnes | | Gîte 4 personnes | | Gîte 2 personnes | |
|----------|-----------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|-----------------------------|--------------|
| | Haute saison ⁽¹⁾ | Basse saison | Haute saison ⁽¹⁾ | Basse saison | Haute saison ⁽¹⁾ | Basse saison |
| 1 | 470 € | 395 € | 250 € | 180 € | 175 € | 145 € |
| 2 | 530 € | 455 € | 300 € | 230 € | 225 € | 175 € |
| 3 | 590 € | 495 € | 335 € | 250 € | 260 € | 195 € |

⁽¹⁾ Haute Saison ▶ 17 décembre 2022 au 5 mars 2023

TARIFS WEEK-END / COURT SEJOUR

| Tranches | Gîte 8 personnes | Gîte 4 personnes | Gîte 2 personnes |
|----------|------------------|------------------|------------------|
| 1 | 145 € | 115 € | 90 € |
| 2 | 175 € | 125 € | 115 € |
| 3 | 230 € | 150 € | 130 € |

Infos « Tarifs » ...

Pour déterminer votre tranche, **calculez votre quotient familial (QF)**.

Divisez votre **Revenu Brut Global** (*sans effectuer de réduction ou déduction*) par le nombre de **parts fiscales**.

Le résultat correspond à votre quotient familial, qui lui-même correspond à une tranche tarifaire.

| Quotient | Tranche |
|------------------------------------|----------------|
| < à 5 300 € | 1 |
| Compris entre 5 301 et 15 390 € | 2 |
| > à 15 391 € | 3 |

Attention : La tranche 3 est appliquée si le dernier avis d'imposition n'est pas fourni !



Annulation :

Retenue (*) en cas d'annulation du séjour :

◆ du 30ème au 10ème jour avant la date du séjour :

▶ retenue de 50 % du montant total

◆ du 10ème à la veille du séjour :

▶ retenue de 75 % du montant total

◆ en cas de non présentation le 1er jour :

▶ retenue de 100 % du montant total

() sauf en cas de force majeure sur justificatif ; décès ou hospitalisation de l'un des participants, d'un ascendant ou d'un descendant direct.*



Activités à la station du Lioran

Hiver :

- **Ski de descente** : 44 pistes pour 60 km de plaisir !
18 remontées mécaniques dont 1 téléphérique, 8 télésièges, 6 téléskis, 2 tapis roulants, 1 télébaby.
- **Ski de fond** : 50 km de pistes balisées et sécurisées.
- Chiens de traîneaux, balades motoneiges et buggy, pistes de luge, luge sur rail, téléphérique du Plomb du Cantal, raquettes libres ou accompagnées, cascade de glace, ski de randonnée, matchs de hockey ...



Eté :

- **Randonnées** : plus de 640 km balisés à emprunter à pied, à cheval, à VTT ou à dos d'ânes ...
- **Les incontournables** : Le Plomb du Cantal, Le Puy Griou, Le Puy Mary ...
- Luge d'été, vélo de descente à grosses roues, trottinettes tout terrain, parc aventure en forêt, canyoning, escalade, Via Ferrata, mini-golf ...



Autres activités Eté / hiver :

- Structures gonflables, trampolines, ateliers créatifs, feux d'artifices ...
- Patinoire, médiathèque, piscine ...



Bon à savoir ...

Service gratuit de navettes en saison hivernale

- **Liaison intra-muros** : Gare SNCF - Font d'Alagnon - Office du Tourisme - Rocher du Cerf (cette liaison fonctionne des vacances de Noël à la fermeture du domaine skiable).
- **Liaisons avec les villages** :
 - ◇ Laveissière - Le Lioran : pendant les vacances scolaires (se renseigner auprès de la Mairie de Laveissière : 04 71 20 04 42)
 - ◇ St-Jacques des Blats - Le Lioran : pendant les vacances scolaires et les week-ends.

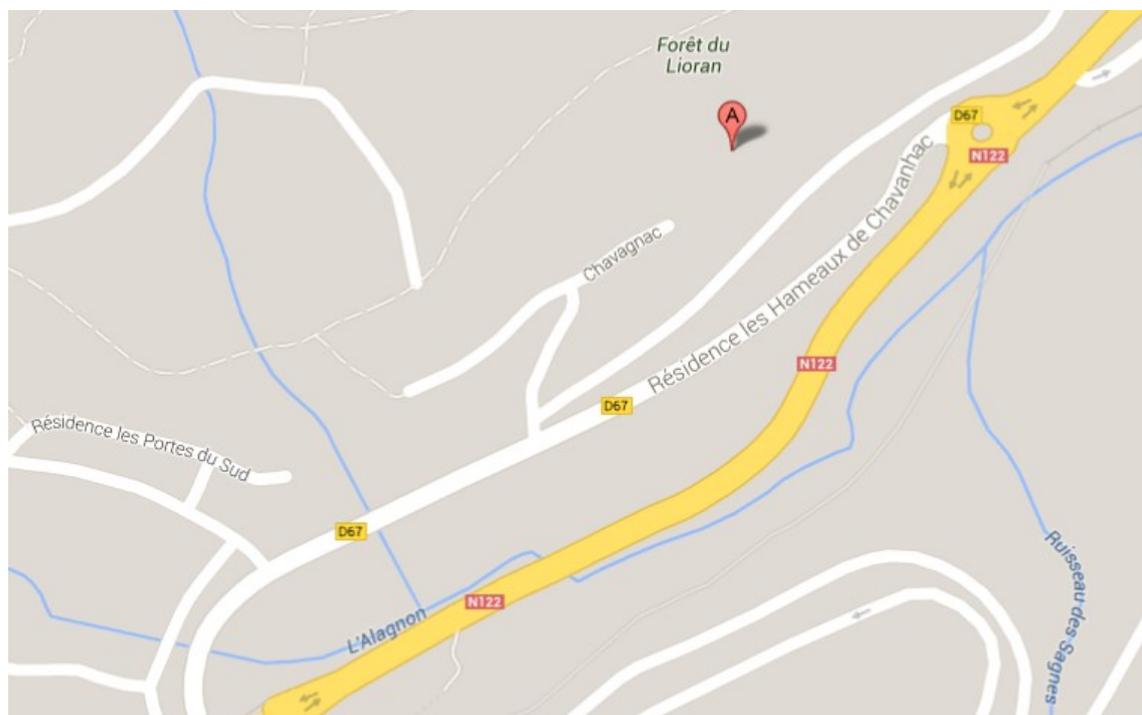


**Forfaits ski à tarif réduit sur présentation
de la carte du C.A.S.I. aux caisses de la station**

Moyens d'accès et itinéraire ...

Par la route :

- **Prendre** Autoroute A75 en direction de Clermont-Fd - Sortie 23 (Massiac).
- **Continuer sur N122.**
- **Traverser Murat**, tourner à gauche, puis immédiatement prendre à droite : N122. Sortie de Murat.
- **Continuer sur N122.**
- **Entrer dans Le Lioran**, au rond-point, prendre la 1^{ère} sortie D67, prendre à droite hameau du Bec de l'Aigle.



Par le train :

- Gare du Lioran (à 1,5 km du centre de la station)
- Liaison : Clermont-Ferrand / Aurillac
- Navettes gratuites pour la station d'hiver

